

**REUNION DU 01 SEPTEMBRE 2020**

Date de convocation :	28/08/2020	Procurations :	1
Nombre de membres en exercice :	15	Pour :	15
Nombre de membres présents :	14	Contre :	
Nombre de suffrages exprimés :	15	Abstentions :	

Le Conseil Municipal de la Commune de ST HILAIRE DE LUSIGNAN s'est réuni le premier Septembre deux mille vingt à dix-huit heures trente sous la présidence de Monsieur Pierre DELOUVRIÉ, Maire.

**PRÉSENTS** : M. Pierre DELOUVRIÉ - Mme Nadine CEOTTO - M. Philippe MAURIN - M. Armand SCHIRATTI - Mme Béatrice BETGE BREZETZ - Mme Fatima HOUDAIBI - M. Éric FELETTI - M. François RIGAUD - Mme Magali DARNIS - Mme Sandrine GRANDVUILLEMIN - M. Éric SPERANDIO - Mme Marlène SOLDANO - M. Jean-Max COURRIE - M. Gaëtan VAESTESAGER.

**ABSENTS EXCUSÉS** : M. Patrick SMITH

**PROCURATIONS** : M. Patrick SMITH a donné procuration à Pierre DELOUVRIE

**SECRETAIRE DE SEANCE** : Madame. Nadine CEOTTO  
**AMELIORATION DE LA COUVERTURE MOBILE, PROSPECT TDF**

Monsieur le Maire expose que la société TDF ayant un mandat d'ORANGE, pour l'amélioration de la couverture mobile sur ST HILAIRE, a pris contact avec la commune. Après audition de leurs besoins, deux sites potentiels dont la commune a la maîtrise foncière, paraissaient possibles à savoir l'emprise du château d'eau sous Lusignan-Grand et les parcelles en cours d'acquisition près des services techniques ou l'emprise des services techniques. Après visites par leurs services, l'implantation optimale serait près des services techniques sur pylône de 20 m.

Le terrain serait mis à disposition par convention moyennant une proposition de loyer annuel de 2500 euros.

Où l'exposé de Monsieur le Maire, le conseil municipal, à l'unanimité, charge Monsieur le Maire :

- de signer la convention de mise à disposition foncière en vu de cette installation et d'en négocier le loyer à la hausse par rapport à la valeur indicative de TDF.
- De questionner TDF sur l'amélioration de la couverture sur le secteur de Cardonnet
- De demander des engagements à TDF sur la possibilité d'hébergement d'autres opérateurs et dans ce cas de préciser l'impact sur le loyer.

Certifié conforme au registre.  
ST Hilaire de Lusignan, le 19 novembre 2020  
Le Maire,  
Pierre DELOUVRIE

